

DÉBAT PUBLIC

GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

CAHIER D'ACTEUR

N°13 - FÉVRIER 2014



CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Chefs d'entreprise, décideurs, apprentis, étudiants ou encore salariés : la CCI Paris Ile-de-France est engagée aux côtés de tous ceux qui font avancer l'économie régionale.

Partout en Ile-de-France, elle agit concrètement et innove au quotidien pour faire entendre la voix des entreprises, favoriser leur croissance, former les hommes et les femmes aux défis de demain, faire grandir les projets d'entreprise et promouvoir la région capitale pour accroître son rayonnement.

CONTACT :

CCI Paris Île-de-France
27 avenue de Friedland
75382 Paris cedex 08
<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/>

Contact expert

Département Economie Territoriale
Franck Fénéon
01 55 65 72 27
ffeneon@cci-paris-idf.fr

CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE



LE GRAND STADE : UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE ET UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE RÉGIONALE ET DU GRAND PARIS

Le Grand Stade, équipement d'envergure à vocation internationale, renforcera la position de l'Ile-de-France comme métropole leader en termes d'accueil de grands événements sportifs et culturels.

Vecteur d'image pour le territoire, le Grand Stade contribuera au rayonnement sportif mondial de la région capitale, dans la perspective des candidatures de la France pour l'accueil de la coupe du monde de rugby en 2023 et de Paris pour les JO en 2024.

Multifonctionnel, le Grand Stade équilibrera et renforcera le tissu d'équipements sportifs structurants pour aboutir à une offre régionale articulée, cohérente et compétitive.

L'ensemble du projet de Grand Stade a vocation à s'intégrer pleinement dans le projet du Grand Paris. A long terme, il doit créer un effet d'entraînement pour le territoire du sud francilien et la région en termes de retombées économiques et de créations d'emplois. Cependant l'impact économique au plan régional de cet équipement doit être approfondi. Par ailleurs, l'amélioration indispensable des infrastructures de transport routières et ferroviaires qui y est liée et l'aménagement des espaces complémentaires d'activités de commerces et de loisirs prévus, devront être réalisés de manière à faire émerger un véritable lieu de vie et à bénéficier aux habitants et aux entreprises implantées localement.

DÉBAT PUBLIC

GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE ET DE RAYONNEMENT POUR LA RÉGION CAPITALE

Le grand stade est un équipement d'envergure qui renforcera la position de l'Île-de-France comme « métropole leader » en termes d'accueil de grands événements sportifs et culturels. Projet à vocation internationale, il contribuera à rattraper le retard accumulé vis-à-vis des autres pays, en matière d'équipements structurants en Île-de-France. En effet, alors que le Grand Londres compte 4 stades récents de plus de 60 000 places, l'Île-de-France ne dispose avec le Stade de France (81 000 places) que d'un seul équipement majeur.

Londres compte 4 stades récents de plus de 60 000 places

Emirates Stadium (stade du club de football d'Arsenal, 60 000 places, inauguré en 2006, 475 M€)

Stade Olympique (80 000 places, inauguré en 2011, 665 M€)

Twickenham (stade de la RFU, fédération de rugby, 82 000 places, rénové en 2006)

Wembley (stade de la FA, fédération de football, 90 000 places, reconstruit en 2007, 1,5 Md€)

Pour la coupe du monde de Rugby en 2015 accueillie par l'Angleterre et le Pays de Galles, Londres disposera de ces 3 derniers sites (soit plus de 250 000 places).

Forte de ces infrastructures participant à l'engouement sportif, l'Angleterre bénéficie d'une « golden decade » d'accueil d'événements sportifs internationaux (2012 : JO ; 2015 : Rugby World Cup ; 2017 : Championnats du monde d'athlétisme ; 2018 : Coupe du Monde de football ; 2019 : Coupe du monde de cricket).

À l'aube de la candidature possible de la France pour l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et de la candidature probable « Grand Paris » pour l'organisation des Jeux Olympiques d'été en 2024, un Grand Stade multifonctionnel rendra donc l'offre plus compétitive pour l'organisation de grands événements internationaux, atouts puissants de développement économique. En effet, il s'agit de capter une part accrue du marché mondial du sport (650 milliards d'euros, dont 300 milliards en Europe et 35 milliards en France liés aux équipements sportifs, habillement, billetterie...), soit 2 % du PIB français, en forte progression (+40 % depuis 2000), et qui emploie aujourd'hui 400 000 personnes en France.

De même, le Grand Stade sera un vecteur de modernisation de l'image à l'international de Paris et de la France, à l'image de Barcelone dont la perception a été profondément régénérée par l'accueil des JO en 1992.

UN EQUIPEMENT SPORTIF STRUCTURANT QUI COMPLETE L'OFFRE EXISTANTE DU FAIT DE SES CARACTERISTIQUES MULTIFONCTIONNELLES ET REpond A UN BESOIN CROISSANT

Le rugby suit une forte dynamique de croissance en France tant en termes économiques que d'accueil de compétitions. Au cours des 10 dernières années, les recettes de la FFR (droits TV et du Tournoi, et partenariats) ont doublé, l'audience cumulée des matchs du XV de France a augmenté de 50 %, le budget des clubs de l'élite de 150 % et la billetterie de 350 %. Le Grand Stade viendra accompagner cet essor et l'engouement français pour le rugby.

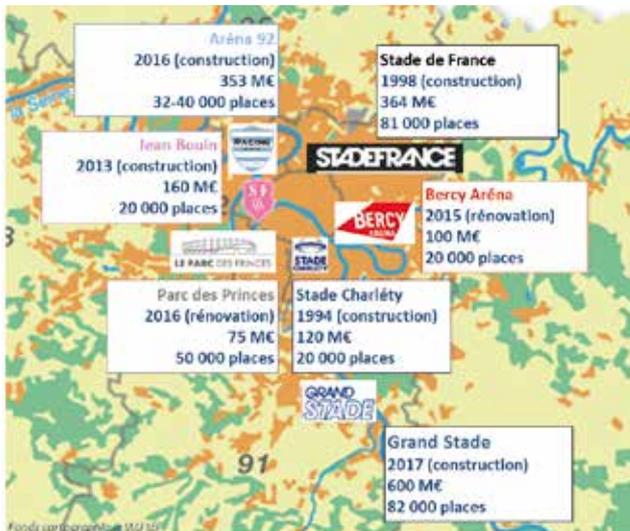
Dans la continuité des projets de construction et de rénovation renouvelant l'offre métropolitaine, il complète l'armature d'équipements sportifs de la métropole, du fait de ses caractéristiques multifonctionnelles (tout en facilitant le développement croissant des grands spectacles culturels). Il dotera le sud francilien d'un stade à usage mixte d'envergure. Cependant, à court terme, il convient d'être vigilant sur son articulation avec ces autres équipements.

L'investissement est privé et s'élève à 600 millions d'euros, qui devraient générer de fortes retombées économiques et touristiques pour le territoire et la région. À ce titre, il est appuyé par un investissement public direct ou indirect, comme pour la plupart des stades construits dans le monde. Cette participation du secteur public est importante, sous forme de garanties (400 millions d'emprunts garantis par le Conseil Général de l'Essonne) et de travaux d'aménagement (120 millions d'euros estimés pour les collectivités), les retombées devant être croissantes à long terme à l'échelle de la région en raison de la modernité de l'équipement, de ses capacités et de son positionnement commercial (sports, spectacles culturels et salons).

Le Grand Stade, une réponse à un besoin croissant

Le cas de figure anglais et londonien révèle que deux grands stades « institutionnels » peuvent cohabiter à terme en optimisant l'utilisation de ces équipements par le développement de l'offre de services. Certes, la culture française n'égale pas l'engouement britannique pour ce sport mais se développe fortement. Le Royaume-Uni compte plus d'1 million de licenciés de rugby à XV contre 400 000 en France. Si les rugbys féminin, à 7 et à XIII demeurent confidentiels en France, après la réception du Championnat du Monde des moins de 20 ans en 2013, la France accueillera, en Île-de-France, la Coupe du monde féminine de Rugby en août 2014.

OFFRE STRUCTURANTE FRANCILIENNE À HORIZON 2017



La CCIR Paris Île-de-France, qui a récemment publié une étude sur l'estimation des retombées économiques des grands événements que sont les congrès et salons souhaite qu'une estimation plus précise soit faite de l'ensemble des retombées économiques et touristiques afin d'apprécier dans sa globalité la valeur ajoutée de cet équipement à l'échelle régionale (cf. Rapport « Les grands événements : un moteur pour le développement économique et touristique du Grand Paris » de la CCI Paris Île-de-France en 2013).

D'importantes retombées potentielles

La CCIR Paris Île-de-France a fait une première simulation. Les retombées du Grand Stade à l'échelle régionale pourraient s'élever entre 15 et 20 millions d'euros par match de rugby, soit près de 200 millions par an, et à 7 millions pour chacune des 8 autres manifestations prévues, soit près de 60 millions de retombées complémentaires par an (en incluant la billetterie, les transports, la durée du séjour et les dépenses des visiteurs non franciliens).

Exemple étranger : les retombées économiques et touristiques annuelles du Millenium Stadium (74 000 places) pour Cardiff et l'ensemble du Pays de Galles ont été estimées à 160 millions d'euros (générés par 800 000 visiteurs).

UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'ESSONNE ET LE SUD FRANCILIEN

Le Grand Stade doit jouer un rôle de catalyseur dans le cadre d'un projet de territoire plus large, créateur d'emplois au niveau territorial et porteur de retombées économiques dans la perspective du Grand Paris. Il confortera l'ancrage du sud francilien à la dynamique des pôles de développement économique du Grand Paris.

Le Grand Stade va favoriser l'émergence d'un cluster à l'échelle du Grand Paris et de l'Île-de-France structurant la « filière sport ». Le potentiel existe pour générer des synergies autour d'un pôle d'excellence sportif regroupant le nouveau vélodrome national hébergeant la Fédération Française de Cyclisme, le Golf national (site de l'édition 2018 de la Ryder Cup) à Saint-Quentin en Yvelines, l'offre académique à Saclay (sciences du sport, société et innovation), le Centre National du Rugby de Linas-Marcoussis voisin, et des entreprises qui viendraient s'y implanter.

Le volume et la ventilation fonctionnelle des surfaces immobilières prévues dans l'ensemble du projet doivent être affinés. En effet, il existe un risque de suroffre en matière de commerces et d'immobilier tertiaire en Ile-de-France, au regard des projets d'immobiliers de bureau notamment prévus dans le cadre des Contrats de Développement Territorial du Grand Paris. Pour la CCI Paris Ile-de-France, des études d'impact devront évaluer la pertinence de la programmation des surfaces commerciales, de bureaux, d'hébergement-restauration et de congrès au regard à l'offre existante et projetée au niveau régional (Cœur d'Orly par exemple).

Un équipement de cette envergure nécessite une desserte en transports adaptée aux multiples besoins des usagers du territoire et adaptable aux pics d'affluence, à l'image du « renforcement de desserte » opéré sur le RER B lors d'événements au Stade de France. La rapidité d'accès au stade est un facteur clé de succès.

Il est indispensable que les délais de livraison des projets de transports en commun, notamment la ligne de tram train Massy Evry soient respectés et que la mise en œuvre des projets inscrits aux schémas directeurs soient accélérés (RER C et D).

En outre, cette amélioration des infrastructures de transport devra profiter à tous, entreprises, salariés, ménages résidents à proximité des lignes de transport nouvelles ou rénovées dans le cadre de ce projet.



CONCLUSION

Projet moteur intégrant le sud francilien à la dynamique du Grand Paris, cet équipement complètera l'offre francilienne en matière d'accueil de grands événements sportifs et culturels et doit contribuer à renouveler l'image d'une région capitale sportive et dynamique vis-à-vis des investisseurs et visiteurs internationaux. A long terme, ce projet ambitieux devrait participer à la dynamique de projets de développement économique du Grand Paris en faveur du rayonnement et de l'attractivité de l'Île-de-France.

Potentiellement générateur de fortes retombées économiques et touristiques, son articulation avec les projets existants (équipements sportifs, bureaux, commerces, tourisme, événementiel) reste à évaluer précisément. En effet, si ce projet cherche à apporter une réelle valeur ajoutée au niveau régional, il est nécessaire de prévoir des analyses d'impacts économiques fines au regard des investissements privés et publics envisagés. De même, l'amélioration de l'accessibilité globale du site est une condition préalable essentielle de la réussite du projet. Elle devra profiter à l'ensemble des usagers du territoire et répondre aux besoins des entreprises.



Pour aller plus loin

RAPPORTS :

« *La réussite économique du Grand Paris, les quatre priorités des entreprises* », CCIP, 2012.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/prises-position/reussite-grand-paris-val1207.pdf>

« *Les grands événements : un moteur pour le développement économique et touristique du Grand Paris* », CCI Paris Ile-de-France, 2013.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/prises-position/grands-evenements-grand-paris-bai-1310.pdf>

« *Sept conditions pour améliorer l'accueil et la mobilité des touristes en Ile-de-France* », CCIP, 2011.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/prises-position/tourisme-mobilite-ile-de-france-dem1112.pdf>

« *Le tourisme, une filière stratégique pour l'économie francilienne* », CCIP, 2010.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/prises-position/tourisme-filiere-ile-de-france-dem1011.pdf>

« *Les gares du Grand Paris, nouvel enjeu économique pour la métropole* », CCIP, 2012.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/prises-position/gares-grand-paris-kar1211.pdf>

« *Des logements pour les salariés en Ile-de-France : un impératif de compétitivité pour la métropole* », CCIP, 2011.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/prises-position/logement-ile-de-france-salaries-cla1111.pdf>

ETUDES :

« *Rencontres et événements d'affaires à Paris Ile-de-France – édition 2013* », CCI Paris Ile-de-France, 2013.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/publication/212-tourisme-d-affaires-a-paris-ile-de-france>

« *L'Ile-de-France est-elle toujours leader sur le marché des congrès internationaux ?* », Enjeux n°157, CCI Paris Ile-de-France, CROCIS, 2013.

http://www.crocis.cci-paris-idf.fr/telecharger-558-documents-enjeux157_congres_internationaux.pdf

« *Etude sur les retombées économiques de l'activité des congrès en France et en Ile-de-France* », CCIP, 2012.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/publications/etudes-congres-1212.pdf>

« *Etude sur les retombées économiques de l'activité des salons en France et en Ile-de-France* », CCIP, 2011.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/publication/101-etudes-salons-ile-de-france>

« *Analyse historique et économique des salons franciliens 1990-2010* », CCIP, 2012.

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/sites/www.etudes.cciip.fr/files/upload/publications/etudes-salons-1202.pdf>

Dans le cadre du débat public organisé par :